endredi 29 juillet au jeudi 4 août 2022 - n° 23123 3 €

ENVIRONNEMENT

PHOTO DR

Projet Lien : les opposants poursuivent la lutte

Suite à l'avis favorable du Conseil d'État sur le projet autoroutier au nord de Montpellier, le maire de Grabels et les collectifs ont interpellé l'État et la Première ministre. P. 10

PHOTO JACQUES WITT

Lien : les opposants interpellent l'État

ROUTES

Suite à l'avis favorable du Conseil d' État sur le projet du Lien, le maire de Grabels et plusieurs collectifs d'opposants ont déposé un moratoire à destination des députés et de la Première ministre.

Depuis 2012, René Revol, le maire de Grabels s'oppose fermement au projet de contournement Nord de Montpellier, qui passerait en partie sur sa commune. *« Il y a un caractère écocide évident »*, accuse-t-il. L'édile a déposé plusieurs recours devant la Justice. Le 21 juillet dernier, le Conseil d'État a rendu son avis sur la question : il juge le projet inéluctable. *« C'est un jugement sur la forme et non sur le fond comme toujours. Donc si la bataille est perdue, la guerre n'est elle pas perdue »*, affirme le maire Insoumis de la commune.

Suite à cette décision, René Revol a adressé le 27 juillet une lettre ouverte à la Première ministre, Elisabeth Borne, pour demander l'annulation de la déclaration d'utilité publique (DUP). *« On lui demande de faire comme son collègue Édouard Philippe, qui lorsqu'il était Premier ministre, a annulé la DUP de Notre-Dame-des-Landes. Le Conseil d'État avait donné un avis positif, tous les avis étaient définis et même le référendum départemental était favorable. Mais devant l'ampleur de la destruction naturelle que ça entraînait, ils ont décidé de reculer »*, rappelle-t-il.

R. Revol met ainsi en avant le risque du passage de l'autoroute à proximité de sa commune et les conséquences de l'artificialisation sur la biodiversité. *« On est sur un projet dont les études d'impact ont été faites en 2013, dont la conception date de bien avant les années 90, lorsque le "tout automobile" était en vogue. Sauf qu'aujourd'hui, on est en plein réchauffement climatique. La pollution entraîne 40 000 morts prématurées par an en France. Et on fait passer à 200 mètres de mon village, là où il y a 4 500 habitants, près de 20 000 véhicules jour. Ce n'est pas possible »*, condamne le maire.

Un moratoire national

En plus de cette lettre ouverte, plusieurs collectifs partout en France, qui dénoncent eux aussi les projets autoroutiers sur leurs territoires, se sont réunis afin de poursuivre le combat d'une seule et même voix. Le 6 juillet, les 33 collectifs regroupés sous le nom de « La déroute des routes », ont également déposé un moratoire à destination des députés et des sénateurs pour demander le passage au fret ferroviaire et le déploiement des mobilités douces pour ces projets. *« Pour qu'ils s'engagent à autre chose qu'à du trafic routier et qu'un étalement urbain. Même si c'est un peu rêver car on voit bien la pression du bâtiment. La pression foncière est puissante »*, dénonce Hélène Ilbert du collectif montpelliérain SOS Oulala.

Pour le collectif, l'urgence est d'autant plus importante que ces projets fleurissent en grand nombre alors même que la loi prévoit un objectif zéro artificialisation nette fixé pour 2050. *« Les gens se dépêchent de construire ces projets car justement ils disent qu'il y a la loi qui arrive. Donc nous, ce qu'on leur dit, c'est dépêchez-vous en tant que députés de stopper ces constructions rapidement. Et avec Castex, qui est aux infrastructures maintenant, et qui s'empresse de vouloir tout construire partout, au final, tout l'argent public du Covid s'en est allé là »*, accuse-t-elle. Car selon une étude menée par le collectif et le média Reporterre, la somme totale de ces projets autoroutiers représenterait 13 milliards d'euros en France. *« Et qu'en plus de tout ce coût, qui est quand même énorme, ça détruit l'ensemble de l'environnement, les écosystèmes, et ça n'apporte pas de solutions aux gens »*.

Actuellement, une trentaine de députés ont signé le moratoire, dont les députés Nupes héraultais Nathalie Oziol (2e circonscription), Sylvain Carrière (8e) et Sébastien Rome (4e). *« Ça serait bien qu'ils arrivent à faire signer les gens du centre et de la droite. Que les gens s'impliquent un peu. Parce que là c'est quand même un enjeu de transition écologique fort et de cohérence »*, espère Hélène Ilbert.

Emeline Andreani

Le 9 juillet, 80 personnes se sont réunies entre Combaillaux et Grabels dont les députés héraultais pour signer le moratoire. PHOTO DR